









<u>Accueil (https://lameuse-namur.sudinfo.be)</u>> Province de Namur (/243/sections/province-de-namur)

Assesse: que va faire Sotraplant après le permis refusé pour sa centrale à enrobés?





Aurélien Nonet défend le projet de centrale. - D.R.

Par Kevin Colard | Publié le 27/05/2022 à 18:04

Les Enrobés Namurois, l'entreprise qui regroupe Nonet et Sotraplant, réfléchit à la suite à donner au dossier de la centrale à enrobés de Sart-Bernard après le refus de permis de la commune d'Assesse. Quelles sont leurs possibilités?

Mauvaise nouvelle ce mercredi, encore une, pour Les Enrobés Namurois, l'entreprise qui réunit les sociétés Nonet et Sotraplant, dans le cadre du dossier de la centrale à enrobés qu'ils souhaitent construire à Sart-Bernard (Assesse). Comme nous vous l'annoncions dans nos pages ce vendredi, la commune a rejeté la demande de permis introduite par l'entreprise. Une décision qui complique à nouveau le projet de Nonet et Sotraplant, après l'avis négatif déjà rendu par la Région wallonne.

Lire aussi

Usine à tarmac à Sart-Bernard: la commune d'Assesse refuse le permis (https://lameuse-namur.sudinfo.be/954247/article/2022-05-25/usine-tarmac-sart-bernard-la-commune-dassesse-refuse-le-permis)



Une visualisation de l'usine telle que souhaitée par Nonet-Sotraplant. - D.R.





Cette centrale, projet très fortement contesté par plusieurs riverains et par la commune, doit s'implanter dans un bois le long de la N4. Il reste a priori deux options à Nonet et Sotraplant : aller en recours auprès du ministre wallon compétent et/ou du Conseil d'État. Ou introduire un nouveau projet, modifié par rapport au précédent, comme déjà fait.

Lire aussi

Usine à tarmac de Sart-Bernard (Assesse): nouveau coup dur pour Sotraplant-Nonet (https://lameuse-namur.sudinfo.be/946703/article/2022-05-06/usinetarmac-de-sart-bernard-assesse-nouveau-coup-dur-pour-sotraplant-nonet)



Aurélien Nonet. - D.R.



Nous avons interrogé l'entreprise Nonet, qui indique vouloir se donner le temps de la réflexion. « C'est encore trop tôt pour décider de ce que nous allons faire », commente Aurélien Nonet, responsable Innovations et Solutions. « Nous attendons de voir le document de la commune et ses justifications. Sur le fond, nous restons convaincus que cet emplacement est le plus propice et que c'est la seule solution. »

De la désinformation?

Aurélien Nonet passe en revue les différentes options. « Je n'ai pas d'info sur les délais pour introduire un recours, et si nous choisissons de présenter un nouveau projet, l'idée serait de proposer quelque chose qui ne serait pas fondamentalement différent mais juste un peu ajusté. Il faut aussi savoir qu'il y avait une autre possibilité, une demande d'introduction des plans modificatifs mais que la commune nous a refusés directement, en justifiant son choix simplement en disant que ce n'était pas assez détaillé. Or, il n'y avait justement aucune raison de détailler à ce stade puisqu'il s'agit d'une procédure qui amène à présenter des modifications si elle est acceptée. »



La centrale est prévue pour s'implanter le long de la N4. - D.R.



Si Les Enrobés Namurois n'en veulent pas à la commune, ils remettent toutefois en cause ce qu'ils appellent des tentatives de désinformation. « Nous comprenons tout à fait la commune, qui doit répondre aux attentes des riverains. Mais certaines personnes se permettent de mentir sur le projet pour faire peur aux gens, c'est assez désagréable », conclut Aurélien Nonet.

Kevin Colard

Lire aussi

Sart-Bernard: recours des promoteurs au Conseil d'État pour la centrale à tarmac (https://lameuse-namur.sudinfo.be/908587/article/2022-02-15/sart-bernard-recours-des-promoteurs-au-conseil-detat-pour-la-centrale-tarmac)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : <u>Assesse (prov. de Namur) (/2304/locations/assesse-prov-de-namur) Sart-Bernard (c.f. Assesse) (/5200/locations/sart-bernard-cf-assesse)</u>

<u>Téléchargez notre nouvelle appli Sudinfo</u> (<u>https://content.sudinfo.be/minisite/nouvelle_app_sudinfo/index.html</u>)

Notre sélection vidéo